

2023 : EYCC04

DESTINATAIRES: Gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR)
Conseils d'administration de district des services sociaux
(CADSS)

DE: Holly Moran, sous-ministre adjointe
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

DATE: le 27 septembre 2023

OBJET: Approche de financement 2024 du Système pancanadien d'apprentissage
et de garde des jeunes enfants

Je vous remercie de votre leadership et de votre engagement continu à faire en sorte que davantage de familles de l'ensemble de l'Ontario aient accès à des services de garde d'enfants sécuritaires, abordables et de qualité. Alors que nous continuons à planifier pour l'année 2024 et au-delà les prochaines étapes de mise en œuvre du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE), j'ai le plaisir de vous fournir les mises à jour suivantes :

Approche de financement 2024

Alors que l'Ontario passe par cette transformation importante des services de garde d'enfants financés par les fonds publics, le ministère s'engage à intégrer la rétroaction du secteur dans l'approche de financement du SPAGJE afin d'offrir aux enfants de l'Ontario les meilleurs résultats possibles. Nous nous engageons à ce que nos partenaires municipaux et titulaires de permis aient le temps dont ils ont besoin pour se préparer à la nouvelle approche de financement du SPAGJE et, ainsi, minimiser les perturbations au système pendant cette période de changement.

En raison de cette rétroaction, et pour veiller à la stabilité à court terme du secteur, l'approche actuelle de remplacement du revenu pour le financement du SPAGJE demeurera en place pendant au moins les huit premiers mois de 2024, en attendant l'annonce d'une nouvelle approche de financement. De la même façon, les titulaires de permis qui ont des ententes d'achat de services continueront à recevoir l'aide financière antérieure au SPAGJE.

Le ministère reconnaît que les titulaires de permis pourraient subir des hausses de coût indépendantes de leur volonté (p. ex., augmentations de loyer) et pourraient estimer que l'approche de financement du remplacement de revenu pourrait avoir une incidence sur leur capacité de participer au SPAGJE. Le ministère a entendu ces préoccupations et compte communiquer davantage sur cette question par la publication des allocations de financement 2024, prévue pour le début du mois de novembre de 2023. L'un des facteurs clés à considérer sera l'importance d'offrir une stabilité financière continue aux exploitants.

Nous souhaitons réitérer notre reconnaissance la plus sincère pour votre engagement et votre travail continu au cours de la mise en œuvre du SPAGJE. Nous nous réjouissons de la poursuite de notre partenariat alors que nous travaillons à améliorer et à renforcer les programmes et services de garde d'enfants et de la petite enfance en Ontario. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre conseillère pour la petite enfance (CPE) ou votre analyste financier (AF). Vous trouverez [une liste des CPE et des AF](#) sur le site Web du ministère.

Cordialement,



Holly Moran
Sous-ministre adjointe
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants
Ministère de l'Éducation

c: Conseillères pour la petite enfance, Direction de l'intégration des programmes et des services
Analystes financiers, Direction de la responsabilité financière et de l'analyse des données